

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit avril à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Étaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme FRANCOIS Vanessa.

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 14

Absents : 0

Excusés : 2

Nombre de suffrages exprimés : 16

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

**Étai(ent) excusé(s) :** M. LAMOISE Régis donne procuration à Mme VAUNE Audrey  
Mme LURION Eve-Hélène

**Étai(ent) absent(s) :** /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme DELORME Sylvie

## Demande de subvention au Département pour la création de l'aire de jeux des Evelottes Délibération n°2021 - 30

Considérant la nécessité de produire un plan de financement pour une demande de subvention,

Date de convocation  
22/04/2021

Date d'affichage  
30/04/2021

Plan de financement pour l'aire de jeux aux Evelottes

		Dépenses			Recettes
		HT	TVA	TTC	
Aménagement d'une aire de jeux		15 200,00 €	3 040,00 €	18 240,00 €	
<u>Subventions calculées sur le HT</u>					
Département	30%				4 560,00 €
FCTVA (arrondi à 15%)					2 736,00 €
Fonds propre de la commune					10 944,00 €
<b>Total</b>		<b>15 200,00 €</b>	<b>3 040,00 €</b>	<b>18 240,00 €</b>	<b>18 240,00 €</b>

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

30/04/2021



Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

**AUTORISE** Madame le Maire à faire la demande de subvention ;

**ACCEPTE** le plan de financement ;

**AUTORISE** Madame le Maire à lancer l'opération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,  
Le Maire

